

Vigoulet-Auzi **le Lien**

bulletin municipal - janvier 2020



4
COM

6-9
Procédures
Aéroport

11
Planète
Coteaux

18-20
Solidarité
Paysans

Sommaire

Vie municipale

Le mot de la COM

Les travaux

Les procédures de l'aéroport de Blagnac

Les Aînés

4

5

6-9

10-11

Dans mon village

Les coteaux pour la planète

Nouvelles du Comité des fêtes

Nouvelles de la Médiathèque

Tennis santé

AVEC... l'École

Léah, une championne d'équitation

Méditation

La capoeira

Stretching postural

11

12-13

14

14

15

16

16

17

17

Tribune libre

Solidarité avec le monde paysan

Expliquons la chasse

18-20

21-23

Les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie sont les suivants :

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h à 12h et 14h à 19h
- Jeudi : 9h à 12h
- Vendredi : 8h à 12h

Agenda des manifestations

Dimanche 12 janvier à 10h : méditation au centre culturel

Jeudi 16 janvier de 14h à 16h à la Médiathèque : animation « La petite fabrique de papier »

Vendredi 17 janvier à 20h30 au centre culturel : vœux de la Municipalité

Samedi 18 janvier de 15h à 18h : atelier enfants Zéro déchet

Samedi 18 janvier : stage Qi gong des 12 méridiens

Mardi 21 janvier à 20h30 à Rebigue : réunion « Les coteaux... pour la Planète »

Jeudi 23 janvier à 21h : cinéma, « Hors normes »

Dimanche 26 janvier à 11h en mairie : inauguration de la promenade Georges Frenchin

Vendredi 31 janvier à 20h30 : soirée Raclette-Karaoke

Dimanche 2 février à 10h : méditation au centre culturel

Mercredi 26 février à 20h : atelier Zéro déchet

Jeudi 27 février à 21h : cinéma, « Le Meilleur reste à venir »

Samedi 29 février : stage Qi gong de l'ouverture et de l'étirement

Dimanche 1 mars à 10h : méditation au centre culturel

Dimanche 15 mars : 1^{er} tour des élections municipales

Dimanche 22 mars : 2^e tour des élections municipales

Mercredi 25 mars à 20h : atelier Zéro déchet

Jeudi 26 mars à 21h : cinéma

Dimanche 29 mars à 10h : méditation au centre culturel



Contact mairie

Tél. 05 61 75 60 19 | Fax : 05 62 19 11 87

www.mairie-vigoulet-auzil.fr | e-mail : mairie.vigoulet-auzil@wanadoo.fr



C'

est avec beaucoup d'émotion que je présente à toutes les Vigoulétaines et tous les Vigoulétains mes vœux les plus sincères de bonheur et de réussite pour l'année 2020.

Ces vœux sont particuliers car ce sont les derniers de cette mandature, six ans déjà, je ne les ai pas vus passer, tant ma tâche fut passionnante à vos côtés et à votre service.

Avoir animé, grâce à votre confiance, la vie du village, avoir accompagné son évolution, avoir préparé l'avenir, tracé le chemin, fut un vrai bonheur qui marque ma vie à jamais.

Rien de tout cela n'eut été possible, sans le travail à mes côtés, de toute une équipe : les élus, mes chers collègues avec qui nous avons tant partagé, nos joies mais aussi nos peines et... tout le personnel, à qui j'exprime ici ma gratitude, équipe soudée, réactive, dévouée, s'il en est, journées « team building » obligent, ces repas partagés du mardi et... ces parties de pétanque à la pose méridienne !

On dit que le Maire est l' élu préféré des français parce qu'il est l' élu le plus proche, « à portée d'engueulade » a dit un président du Sénat, c'est vrai, ce qui prouve que l'humain est au cœur de notre action, j'y ajoute l'humanisme, dont j'ai toujours fait ma priorité et mon devoir.

Bonne et heureuse année à tous.

Jacques Segeric, votre maire

Élections municipales et communautaires en mars 2020

Les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers municipaux, puis ces conseillers élisent le maire. Les prochaines élections municipales et communautaires sont prévues les **15 et 22 mars 2020**.
<https://www.vie-publique.fr/fiches/20203-municipales-mode-de-scrutin-communes-de-moins-de-1000-habitants>

Les nouveaux habitants ou ceux qui n'ont pas encore fait la démarche pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune ont jusqu'au 7 février 2020 pour le faire sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Les cartes électorales seront adressées aux titulaires au minimum trois jours avant le scrutin, soit le 12 mars 2020 au plus tard.

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 17 janvier à 20h30 à la maison des associations

Le mot de la COM

Voici arrivée l'heure de réaliser le dernier « Lien » de la mandature avant de passer le témoin à d'autres...

Le but de ce dernier mot de la « COM » n'est pas de se tresser des lauriers, mais de remercier toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, contribué à la réalisation des journaux municipaux « Le Lien », des feuilles d'info mensuelles « Le Vigouzi'Lien », de Lettre-Info par mail, et dès l'été 2014 de la mise en place d'un nouveau site Web.

Mes remerciements vont en tout premier lieu à Jean-Louis Bayot et Michel Lambin qui ont constitué, avec moi, le triumvirat de la commission « COM » et ont, pendant ces 6 années, œuvré et donné de leur temps pour faire fonctionner les divers moyens de communication.

Une bonne communication c'est essentiel : cela a représenté une mise à jour quasi-quotidienne du site Web, l'envoi de plus de 170 lettres d'information par mail à plus de 380 abonnés, la réalisation de plus de 35 « Vigouzi'Lien » mensuels, la réalisation de 17 journaux municipaux « Le Lien » tous les 4 mois environ.

L'exercice le plus difficile est sans doute de réaliser le journal « Le Lien » d'une vingtaine de pages : on détermine un rétro-planning pour une date de distribution donnée, ce qui fixe une date butoir pour recevoir les articles, date communiquée à tous les acteurs de la vie communale. On effectue ensuite plusieurs rappels de date limite (en caractère de plus en plus gros et gras sur les mails !) et on se retrouve 3 jours, voire la veille de la date fatidique avec des pages vides ; stress assuré !

Avoir de bons supports de communication c'est indispensable, mais il faut de la matière pour les alimenter ; je remercie l'ensemble des responsables des activités municipales, des associations de la commune qui au fil des mois ont fourni flyers, photos, textes et comptes rendus de leurs activités.

Je tiens à remercier encore plus vivement les habitants qui ont soumis des articles sur des sujets divers et variés. Ces contributions originales ne furent cependant pas assez nombreuses à mon sens, car je suis convaincu qu'il existe à Vigoulet-Auzil des personnes qui ont des choses passionnantes à nous raconter.

Une fois « Le Lien » bouclé, après de nombreuses relectures pour chasser les coquilles, nous le portons au service d'imprimerie du Sicoval qui assure la mise en page graphique et l'impression. Je dirai qu'à partir de là tout « roule » car nous avons rencontré des gens compétents, efficaces et si agréables : merci à vous Sandrine Thomas et à toute votre équipe pour votre aide !

Il ne reste plus qu'à faire les petits « tas » de « Lien » par quartier qui seront ensuite distribués par un groupe de bénévoles ; un grand merci aussi à eux.

À l'heure où les écrans et les réseaux sociaux dominant, heureusement il reste le plaisir de l'écriture.

Bon courage à la prochaine équipe de COM !

Jean-Louis Champeaux, Adjoint en charge de la Communication et des Associations

COM Rigueur
Curiosité Imagination
Imagination
Disponibilité
Diplomatie
Ouverture
Synthèse
Créativité
Réactivité
Autonomie
Souplesse

Entretiens et travaux

Ce Lien est le dernier d'une mandature qui pendant ces 6 ans m'a chargé de maintenir la douceur de vivre dans notre village, de sécuriser des voies devenues trop dangereuses, et de faciliter les missions de nos agents présents à votre service.



C'est pourquoi, je tenais à remercier l'ensemble de nos agents pour leur sérieux dans leur travail. En effet, c'est grâce à eux que :

- L'École peut accueillir maintenant 130 enfants, organiser les repas et les animations en parfaite efficacité et sécurité.
- La sécurité dans notre village s'améliore grâce à l'entretien des anciens et nouveaux trottoirs et au respect des règles dans la traversée de notre village.
- Nos espaces verts sont entretenus avec régularité dans le respect écologique de notre environnement (zéro pesticide et aucun brûlage).
- Les relations avec les habitants et l'administration du village se réalisent tous les jours avec efficacité et grand sérieux.

Je tenais aussi à remercier les habitants de Vigoulet-Auzil qui ont œuvré avec nous en entretenant leurs haies, limité le brûlage de

leurs déchets verts - voire les stopper - dans un esprit de respect de l'environnement et de la loi.

Encore merci à tous.

Les nouveautés de ce début d'année :

- L'automatisation de la tonte du terrain de football grâce à deux robots. Par souci d'économie de gasoil, et de pollution inutile, ces robots fonctionnent sur batteries. La qualité de la pelouse sera améliorée grâce à des tontes très régulières, l'herbe coupée servant naturellement de compost.
- Une table de ping-pong a été installée à côté du City-Park, ainsi qu'un quatrième nouvel appareil de musculation. Petit à petit, cet espace devient plus attractif pour nos jeunes et l'ensemble des habitants du village.

Nous vous souhaitons une excellente année 2020.

Bien sincèrement.

Gérard Bomstain, Conseiller en charge de l'entretien, des travaux et des Agents



Nouveaux robots installés sur le terrain de football

L'aéroport de Toulouse-Blagnac

Expérimentations de nouvelles procédures de décollage à l'aéroport de Toulouse-Blagnac*

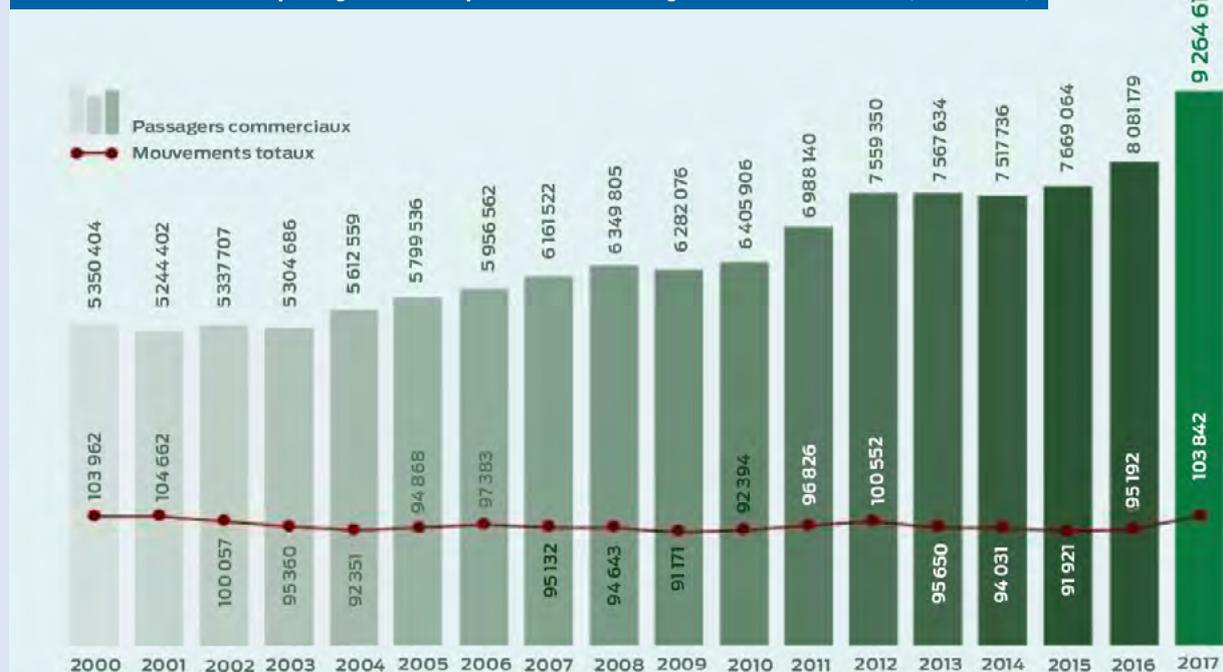
Certains habitants de notre commune se sont fait l'écho de nuisances aériennes nouvelles cet automne. Renseignements pris, il s'est avéré que d'autres communes voisines, en particulier celles de Vieille-Toulouse et Pechbusque, ont également constaté des désagréments qui les impactaient encore plus fortement que notre commune. Une pétition a ainsi recueilli plusieurs centaines de signatures à Vieille-Toulouse. Suite à sollicitation, le Service de la Navigation Aérienne Sud (SNA-S) de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), en charge du contrôle aérien autour de l'aéroport de Blagnac, accompagné de son autorité de surveillance, a organisé une réunion d'explication avec les élus des communes concernées sur les coteaux. L'information a porté sur l'expérimentation en cours de nouvelles procédures de décollage vers le sud-est pour les vols vers des destinations au nord.

Le trafic de l'aéroport de Toulouse-Blagnac

L'aéroport de Toulouse-Blagnac a la particularité d'accueillir l'activité des constructeurs AIRBUS et ATR. Si l'essentiel du trafic concerne des vols commerciaux, l'activité des vols dits d'essai (développement et production) réalisés par les constructeurs sur circuits spécifiques représente environ 8% du trafic de la plateforme. L'étude de nouvelles trajectoires doit donc être compatible avec l'activité des constructeurs aéronautiques. On peut voir, de façon surprenante pour

les habitants de l'agglomération toulousaine, que si le nombre de passagers connaît une évolution significative, le nombre de mouvements avions reste quasiment constant depuis de nombreuses années. Cela signifie que le taux de remplissage des avions s'améliore avec des conséquences sur leur masse au décollage et donc sur leur taux de montée, voire que la taille (et donc la masse) des avions tend à augmenter (par ex. des A319 sont remplacés par des A320 ou des A320 par des A321) avec les mêmes conséquences sur les trajectoires en montée.

Évolution mouvements et passagers de l'aéroport de Toulouse-Blagnac entre 2000 et 2017 (Source ATB)



* L'article complet sera mis en ligne sur le site Web

La configuration des pistes de l'aéroport

L'aéroport dispose de deux pistes parallèles pour accueillir les atterrissages et les décollages face aux vents dominants donc préférentiellement vers le Nord/Ouest pour environ 2/3 des mouvements.

Le sens d'utilisation d'une piste est identifié par son orientation (QFU) exprimée en dizaine de degrés par rapport au nord magnétique. L'identification de la piste est exprimée par un nombre de deux chiffres suivi, le cas échéant, d'une lettre : R (Right) pour la piste droite, L (Left) pour la piste gauche.

Les QFU associés à chacune des pistes sont 14L-32R pour la piste n°1 (Côté aérogare), et 14R- 32L pour la piste n°2 (Côté Airbus). 14L/R est donc orientée vers le sud-est (140°) et 32L/R est orientée vers le nord-ouest (320°).

Les procédures de décollage et d'atterrissage

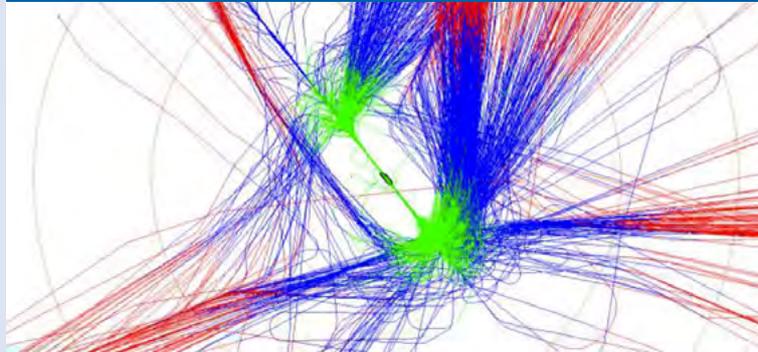
Le SNA en charge d'un aéroport est chargé d'élaborer les procédures d'approche, de décollage et d'atterrissage de la plateforme, avec pour objectifs d'assurer la sécurité des vols et leur régularité, tout en offrant une capacité maximale de décollages et atterrissages et en s'assurant que l'impact environnemental est réduit. Cet impact environnemental peut être visuel ou sonore, mais aussi concerner les émissions gazeuses (type CO₂ et NO_x) et la consommation de carburant des avions.

Toutes les trajectoires sont enregistrées à des fins d'analyses techniques ou bien en cas d'enquête si un avion ne respecte pas la trajectoire qui lui a été assignée et risque dans ce cas une amende.

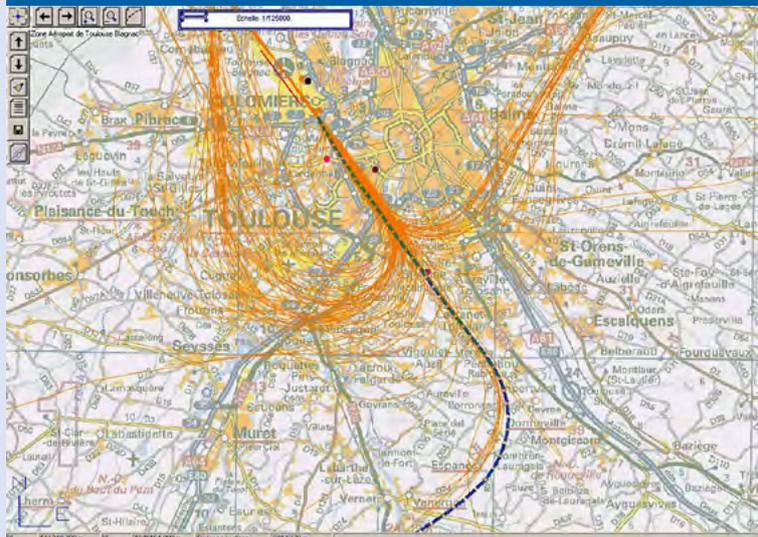
La DGAC a décidé de lancer le 23 mai 2019 une évaluation de nouvelles procédures de départ vers le nord pour améliorer l'impact environnemental (bruit et émissions), et vers le sud pour améliorer la sécurité des vols (diminution du nombre d'alertes de rapprochements entre aéronefs) tout en limitant l'impact environnemental. Ces nouvelles procédures de décollage sont basées sur la navigation par satellite (utilisant le positionnement fourni par les constellations de satellites GPS ou GALILEO) en lieu et place des procédures

Un exemple de « chevelus » ou ensemble de trajectoires départs/ arrivées/ circuits à Toulouse-Blagnac

Un trait correspond à la trajectoire d'un aéronef ; entre 0 et 2 000 m la trajectoire est représentée en vert, entre 2 000 m et 3 300 m représentation en bleu, au-dessus en rouge.



Un enregistrement des trajectoires avion au décollage vers le sud



existantes dites conventionnelles basées sur des radiobalises au sol.

La méthodologie employée pour les changements de procédures aéronautiques suit les étapes clés suivantes :

- Réalisation d'une étude d'impact circulation aérienne portant en particulier sur l'enveloppe sonore et le comptage de la population concernée.
- Mise en place d'une concertation via les CCE (Commissions Consultatives Environnement, réunissant sous la présidence du préfet les professions aéronautiques, les collectivités locales et les associations de riverains et autres), les avis de l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires) et les enquêtes publiques dans le cas où leurs conditions de déclenchement sont réunies.

L'enquête publique concernant le changement de procédures décollage vers le nord

Le projet de nouvelle procédure nord est en cours d'expérimentation depuis le 23 mai dernier jusqu'au début de l'année prochaine. Cette procédure combine deux évolutions :

- la première, pour réduire la population survolée, consiste en un léger déplacement latéral pour les directions Nord, au droit de Merville (création d'un nouveau point BO320 entre TOU et BO322).
- la deuxième évolution consiste en l'application, pour cet aéroport de la procédure de moindre bruit au décollage recommandée par l'Organisation de l'Aviation Civile internationale (OACI) pour les villes à proximité des aéroports : c'est la NADP1 (Noise abatement departure procedure). Grâce au maintien d'un taux de montée important associé à la réduction de poussée dès l'atteinte d'une hauteur suffisante par rapport au sol, les avions survolent plus haut les agglomérations situées à proximité de l'aéroport. L'objectif est de réduire de façon significative le niveau de bruit au sol de l'ordre de plusieurs décibels.

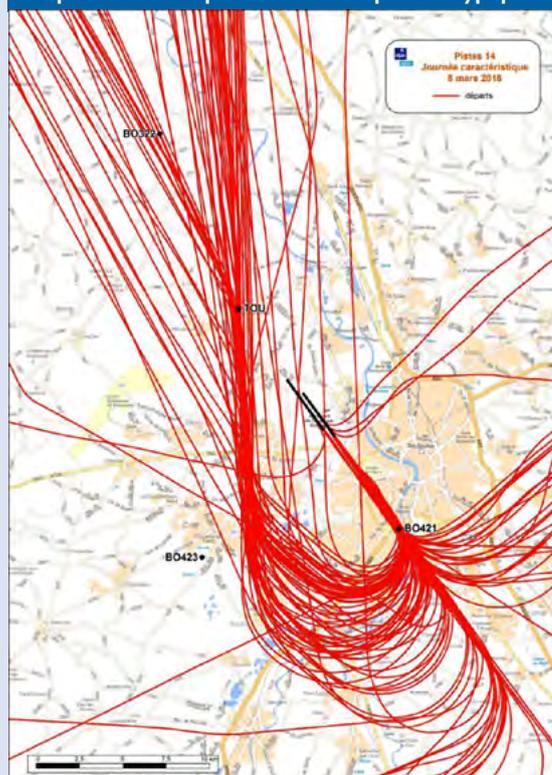
L'évaluation d'une nouvelle procédure de départs vers le sud

Lors de la réunion du 7 novembre dernier avec les élus des communes des coteaux sud, le SNA-S a détaillé les raisons et le déroulé de cette évaluation.

La situation de départ montre une large dispersion des trajectoires avec un survol de nombreuses communes du sud toulousain, dont celles des coteaux. Cette dispersion pose un problème de sécurité signalé par les contrôleurs aériens avec des rapprochements potentiellement dangereux entre aéronefs. Il est donc nécessaire d'améliorer la sécurité des vols en essayant de limiter cette dispersion et donc concentrer les trajectoires.

La CCE a émis un avis favorable à ce projet le 9 janvier 2019 et l'ACNUSA a rendu un avis réservé le 5 février, recommandant de procéder à une expérimentation. Bien qu'il n'ait pas obligation légale d'aller au-delà de la concertation CCE et ACNUSA, le SNA-S a organisé le 19 juin une réunion d'information pour les élus. Mais, par manque de sensibilisation sur

Le schéma « Chevelus » met en évidence la dispersion des trajectoires sur une journée typique.



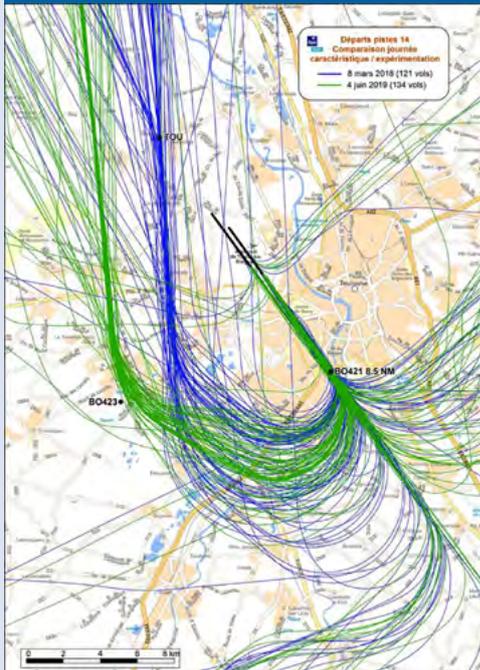
les possibles impacts sur la vie quotidienne des habitants, cette réunion n'a eu que peu de participation, ce qui explique la surprise générale sur les coteaux lors de la mise en œuvre de cette expérimentation.

Deux phases d'expérimentation ont été prévues par le SNA-S à la suite d'une phase 0 d'études et simulations :

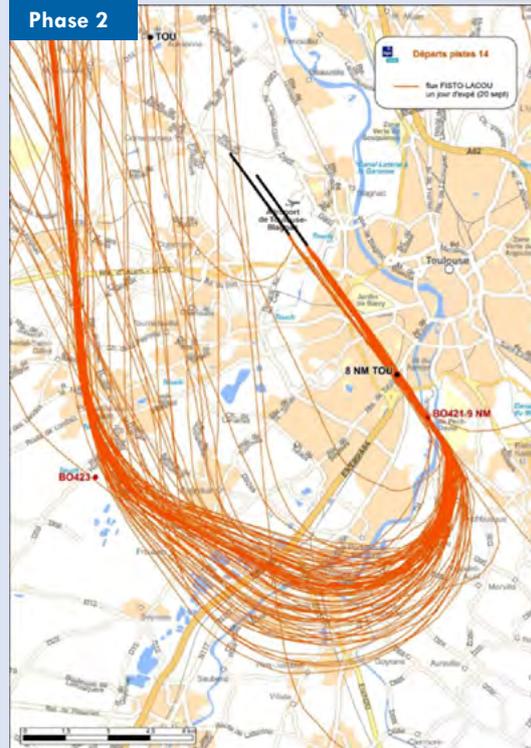
- Phase 1 de mai à septembre prévoyant un début de virage en montée au point BO421 à 8,5 NM (soit 15,3 km) de la radiobalise TOU située au nord des pistes.
- Phase 2 à compter du 12 septembre avec un début de virage en montée au point BO421 à 9 NM (soit 16,2 km) de la radiobalise TOU et mise en œuvre d'une procédure de moindre bruit au décollage NADP1.

La 1^{re} phase s'est avérée satisfaisante sur le plan de l'amélioration de la sécurité mais pas sur celui de l'impact environnemental avec une altitude trop basse sur le point de virage (< 4 000 pieds, soit environ 1 300 mètres pris au niveau de la mer), phénomène accentué par les conditions météo de très forte chaleur. La phase 2 vise à éloigner les 2 points tournants BO421 (du sud vers l'ouest) et BO423 (de

Phase 1 : « Chevelus » comparant les trajectoires entre la procédure conventionnelle (en bleu) et la nouvelle procédure (en vert)



Phase 2



l'ouest vers le nord). Les premiers résultats de cette phase montrent une amélioration pour les communes de Tournefeuille et Colomiers grâce à des avions plus hauts sur le segment entre les points BO421 et BO423, mais une dégradation essentiellement sur Vieille Toulouse où les plaintes d'habitants se sont multipliées.

Le bilan de ces 2 phases d'expérimentation, tel que présenté par le SNA-S le 7 novembre est le suivant :

- L'objectif d'amélioration de la sécurité des vols est atteint.
- Peu de changement au niveau global de l'empreinte sonore et du nombre de populations survolées.
- Mais des changements de communes concernées par l'empreinte sonore :
 - des communes non concernées précédemment le sont maintenant (ex. Pibrac),
 - des communes moins impactées (ex. Portet),
 - des communes plus impactées (ex. Vieille-Toulouse...),
- Une consommation accrue de carburant par l'allongement des trajectoires et donc plus d'émission de CO₂.

Le SNA-S a indiqué arrêter l'expérimentation 9 Nm le 2 janvier au vu des impacts sur les coteaux. Côté Vigoulet-Auzil, si le nombre de



plaintes d'habitants remontées est resté marginal, il convient néanmoins de rester vigilants, d'autant plus que nous avons appris depuis qu'une nouvelle expérimentation avec un point de virage BO421 à 8,75 Nm de la radiobalise TOU, donc à mi-chemin des expérimentations phase 1 et phase 2, pourrait être mise en œuvre dans la foulée. A suivre donc, sachant que la DGAC a décidé de repousser la fin de l'enquête publique au printemps 2020.

Stéphane Ricci, Adjoint au maire

Le voyage des Aînés dans le Tarn



Il faisait un temps magnifique, ce jeudi 12 septembre 2019, pour la sortie des Aînés dans le Tarn. Le bus attendait la vingtaine d'inscrits à 8h30 devant la Mairie : en direction d'Albi jusqu'au port d'Aiguelèze, où une gabarre (bateau traditionnel à fond plat) attendait notre équipe pour une croisière de 2 heures. La croisière a offert de magnifiques paysages en compagnie des hérons, milans noirs, ... et des panoramas inattendus du patrimoine albigeois, en particulier sur les berges du Tarn, dans une atmosphère de quiétude au

fil de l'eau, pendant 18 kms, jusqu'au pied de la cathédrale d'Albi.

C'est à l'Epicurien au centre-ville d'Albi qu'une pause restauration fut proposée avant la visite guidée de la cave du Mas Pignou à Gaillac. La visite terminée, une dégustation fut appréciée et comme à l'habitude, les amateurs de vin regagnèrent le car du retour les bras chargés de bouteilles.

Tous les participants ont gardé d'agréables souvenirs de cette belle journée.

Catherine Bayot pour l'équipe du Lien social



Repas des Aînés

C'est dans la salle d'honneur du restaurant l'Enclos à Donneville que 53 Vigouletaines et Vigouletains se sont retrouvés, le samedi 14 décembre, pour partager le traditionnel repas annuel des Aînés. Ambiance détendue, échanges chaleureux et cuisine raffinée étaient une nouvelle fois au rendez-vous.

Catherine Bayot pour l'équipe du Lien social

Les coteaux se mobilisent pour la planète

C'est Rebigue qui a donné le coup d'envoi. Le 18 septembre, après une projection du documentaire *Qu'est-ce qu'on attend ?* sur Ungersheim, la première ville française en transition écologique, une discussion entre les villageois a cristallisé l'envie d'agir ici et maintenant, pour réduire l'impact sur l'environnement. Depuis, deux réunions ont commencé à lancer des pistes autour des transports et des achats locaux notamment.

D'autres habitants des coteaux du sud toulousain souhaitaient suivre le mouvement. Ils se sont donc réunis le 12 novembre à Vigoulet-Auzil. Malgré une communication limitée, ils étaient une quarantaine, venus de différents villages, à vouloir changer leur manière de se déplacer, de se loger, de se nourrir. La question des transports a occupé une partie de la soirée, pour aboutir d'une part à une pétition pour un TAD 119 plus fréquent et plus efficace (sur change.org, pétition TAD

119, voir lien sur le site WEB), d'autre part à l'idée de déployer des pistes cyclables, sur route ou sur chemins (pour les VTT). Le Sicoval ayant lancé un grand appel à projets, il semble que certains itinéraires reliant Lacroix-Falgarde à Labège et Ramonville aient déjà été étudiés. Le covoiturage, via le

site de Tisséo ou un outil à créer, semble également une piste intéressante pour désengorger les coteaux et limiter la pollution de l'air.

L'énergie mobilise également les envies d'agir, que ce soit à titre individuel dans les maisons, ou par un partage de panneaux solaires installés sur les bâtiments publics, dont l'énergie serait utilisée en semaine par les écoles, mairies et centres culturels, et le soir et le week-end par les particuliers. Éteindre les lumières publiques la nuit, ou en diminuer l'intensité, semble aussi une solution facile, déjà adoptée par certains villages.

Le mardi 10 décembre, une nouvelle réunion a permis d'aborder les thèmes des espaces naturels (jardins, champs et bois), celui des déchets, mais aussi de proposer des conférences-débats et des moyens de communiquer sur tout ce qui existe déjà. En effet, un réseau d'alimentation bio en circuit court existe depuis des années à Pechbusque et Clermont-Le-Fort, des séances de réparation d'objets s'organisent régulièrement à Ramonville, des ateliers Zéro déchet se tiennent à Vigoulet-Auzil, une association d'Ayguesvives conseille sur les haies et le paillage, et le Sicoval propose plusieurs outils et actions autour de la réduction des déchets, le compost, le prêt de matériel.

Témoin d'une synergie en route, le samedi 7 décembre, Vieille-Toulouse a organisé la projection du documentaire *Demain*, ainsi que des stands et des conférences sur la mobilisation générale pour la planète.

Rendez-vous le mardi 21 janvier à 20h30 à Rebigue pour avancer plus loin, ensemble. Les informations seront disponibles sur le site Internet de la mairie.

DES COTEAUX POUR LA PLANÈTE ?

Transports, énergie, jardins, déchets, circuits courts, etc. : protection de l'environnement, et si on accélérait ?

Discutons-en !





La fête 2019, instants choisis ; vive 2020 !

Au mois de juin, quand la pluie et le soleil jouent avec les nerfs du comité des fêtes, Vigoulet-Auzil se dote d'un long week-end animé, cette année en version hippie.

Le cru 2019

Les activités, vous les connaissez : spectacle de l'école, concerts, tournoi de foot interco-teaux, défilé de voitures remarquables, tennis, pentathlon et piano, repas aux étoiles et feu d'artifice, trail, danse classique, atelier de bombes à fleurs, le tout autour de l'indispensable buvette.

Ce qui a marqué les esprits cette année ? Réponses des membres du comité des fêtes : la soirée de samedi ! « *Le repas avec des personnes de tous les âges, la finale de rugby et le feu d'artifice* », « *enchaîné avec le concert des Mooks* ». Il est vrai que le calendrier a imposé la diffusion de la finale, ce qui fut heureux pour trois raisons : « *une petite pause dans l'agitation générale, du monde pour partager ce moment, et le fait d'avoir gagné !* »



Le feu d'artifice remporte bien des suffrages également. L'autre grand moment : le trail, notamment « *l'effervescence avec les chauffements du dimanche matin* » et « *le départ du trail des enfants, à fond !* » Ce qui restera dans les mémoires, c'est aussi le van Volkswagen en carton, la nuit bien avancée peuplée seulement de quelques danseurs ou buveurs qui apprécient d'être là, ensemble, et le cochon de lait qui tournicota tout l'après-midi ! Certains bénévoles placés en cuisine ont plutôt apprécié l'arrêt des friteuses ou la fin des saucisses...

Objectif 2020

Cette année encore, les membres du comité des fêtes ont eu la chance d'être relayés, de manière prévue ou spontanée, pour la vaisselle, le rangement, la buvette et les frites, la signalisation ou les commandes à aller récupérer ici et là. Une aide précieuse qui nous a permis de souffler, de profiter des festivités, de danser... et d'avoir envie de recommencer ! D'ailleurs, deux nouveaux membres, Sandrine et Julien, ont rejoint le groupe à la rentrée.

Au programme : une soirée vin-fromages le 22 novembre 2019 et une raclette-karaoqué le 31 janvier 2020. Et la fête évidemment, du 14 au 16 juin 2020, avec le BisCoteaux Trail le dimanche. Le thème choisi par les bénévoles : Cuba ! Ambiance salsa, soleil, un cocktail et un menu du samedi à définir : vos propositions sont les bienvenues !

Si vous avez d'autres envies ou idées, n'hésitez pas, écrivez à comfetes.va@gmail.com

Kerstin, Laurence, Nathalie, Sandrine, Sophie, Bertrand, Julien, Micha, Nicolas, Pierre, le comité des fêtes 2020

Raclette en chansons
VENEZ ESSAYER LA KARACLETTOKÉ !
VEN. 31 JANVIER 2020 À 20H30
Apéro offert aux porteurs de raquette !
19 € - Inscriptions : mairie-vigoulet-auzil.fr
au centre culturel

« Le gras, c'est la vie ! »

Une quarantaine de convives discutent joyeusement, avant même qu'Alexandra, fromagère de chez Xavier, et Sophie, œnologue, n'ouvrent la soirée.

De nouvelles têtes venues d'autres villages, des Vigouletains curieux ou gourmands, et des fidèles de ces soirées de découverte d'alliances de vins et de fromages. Un chèvre frais de Beaumont-de-Lomagnes avec un blanc aligoté du domaine de Ribonnet, vignoble bio à quelques kilomètres de Vigoulet-Auzil : dès le premier accord, les préjugés volent en éclats. Alexandra ne mâche pas ses mots pour faire valser nos idées toutes faites. Le vin blanc se marie mieux que le rouge avec la plupart des fromages, notamment les pâtes pressées. Elle explique le vocabulaire du fromage et les méthodes de sa fabrication. Sophie Mur, l'œnologue, présente les vignobles et détaille les arômes de chaque verre de vin. Le micro circule entre les tables, certains donnent leur avis sur le vin ou l'alliance vin-fromage, d'autres posent des questions. Oui, le beurre se marie bien avec certains fromages, puisqu'il est un exhausteur de goût. Non, la confiture de cerises n'est pas forcément bienvenue pour accompagner le fromage de brebis, sauf à vouloir adoucir un goût trop fort. Oui, les femmes enceintes peuvent se régaler d'un camembert au lait cru rôti, et « en avant, Guingamp ! ». Non, le fromage ne donne pas de cholestérol. « Le gras, c'est la vie ». Deuxième accord, un brebis d'estive d'Ossau avec un blanc du domaine de la Rochelière, dans l'Aude. Explication des fromages d'estives et des moyens de s'assurer que c'en est un. Sur chaque table, des flacons d'arômes



circulent et chacun tente de deviner de quelle odeur il s'agit. Exercice délicat, mais les bananes, vanille, amande, cerise se mêlent ainsi à la soirée. Un rouge cabernet franc de Fabrezan, dans l'Aude, se marie avec la pavé toulousain, une création de chez Xavier il y a quelques années. Puis un bourgogne Volnay se savoure avec un écrou Saint-Félix-Lauragais et, enfin, un bleu de Séverac-le-Château, de chez Seguin, ça ne s'invente pas, se déguste avec un vin liquoreux du domaine du Grand Crès. On apprend entre deux verres l'intérêt de la conservation du vin en tonneaux de chêne, la quasi-disparition des fabricants fermiers d'époisse et de camembert, et l'harmonie du champagne avec certains fromages : « Les bulles adorent le gras ! », lance Alexandra. Champagnes et fromages, et si c'était le thème de la prochaine soirée ?

Le Comité des fêtes comfetes.va@gmail.com

Nettoyage des coteaux : À vos sacs... Prêts ? Ramassez les déchets !

Le samedi 21 septembre 2019, nous étions une vingtaine de personnes, de Vigoulet-Auzil et d'ailleurs, à nous réunir pour participer à la première édition vigouletaine du World Clean Up Day, la journée mondiale de nettoyage de la planète.

Petits et grands se sont équipés, dans la bonne humeur et le partage, de gants et de sacs poubelles pour nettoyer notre beau village.

Après près de 2 heures à sillonner les grands axes et les petits sentiers, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un verre de l'amitié pour la mise en commun des déchets collectés (panneaux de chantier, bouteilles en verre, déchets ménagers, etc.). Le comité des fêtes remercie tous les participants à cette belle initiative citoyenne et espère vous y retrouver l'année prochaine encore plus nombreux !

Nathalie, pour le Comité des fêtes



Nouvelles de la Médiathèque

Animation gratuite de la Médiathèque Départementale : la petite fabrique de papier le jeudi 16 janvier 2020 de 14h à 16h à la Médiathèque de Vigoulet-Auzil

Les objectifs : découvrir l'univers du papier et de sa fabrication, en particulier du papier marbré. Aborder son utilisation par différents exemples (pages de garde dans le passé, décoratif aujourd'hui).

L'atelier sera animé par 2 personnes des archives départementales (M. Cassard restaurateur et M^{me} Nourry en charge de l'action culturelle).

Les inscriptions se feront :

- soit par mail à l'adresse de la Médiathèque : bibliothèque.vigoulet-auzil@orange.fr,
- soit par téléphone aux heures d'ouvertures de cette dernière : lundi de 15h à 16h / mercredi de 16h à 18h / vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h.

Texte de l'atelier d'écriture :

« Écrire un souvenir lié à votre famille »

Mon grand-père, ingénieur des ponts et chaussées, partit un été avec sa femme et ses deux filles dans les Pyrénées pendant trois mois pour organiser la percée d'un tunnel. J'aurais aimé les voir pour en garder un souvenir réel. Je ne peux qu'imaginer leur vie en pleine nature, ma grand-mère avec sa boîte de peinture à l'huile, peignant les sommets pyrénéens qui l'entourent, attentive à la lumière, à la perspective, pendant que ses filles, en robe longue cintrée, bottines et cheveux longs, découvrent des sentiers perdus, des petits lacs, font un herbier avec les fleurs qu'elles découvrent au creux des chemins. Quelle liberté, quelle beauté autour de cette vie tout près de ces hommes des montagnes dont les chants résonnent pendant qu'ils creusent la roche à coup de piolets! Ce n'est qu'une échappée de mon imagination mais elle me rend particulièrement heureuse lorsque la tristesse m'envahit.

Alice Delpech

Sport santé

Le professeur de tennis Ludovic Guénot rajoute une corde... à sa raquette: le sport santé pour tous; les coachs sont formés à la pratique du sport pour les séniors et personnes porteuses de pathologies chroniques.

A PARTIR DE
20€
PAR MOIS

Profitez du partenariat établi entre votre
Tennis Club de
VIGOLET AUZIL & O2 FORM,
salle de sports avec vue panoramique sur les Pyrénées...

La salle est ouverte 7 jours sur 7 de 6h à 21h

Pour plus d'informations contactez
Gisèle Fourmentraux au 06 03 95 38 30
ou Ludovic Guénot au 06 61 09 87 60

efFORMip O2 FORM

LA SANTÉ PAR L'EXERCICE PHYSIQUE
AVEC LE TENNIS EN SUPPORT

154 chemin des Crêtes - 31 120 GOYRANS - www.O2form.fr

Tout au long de l'année scolaire, l'Association des Volontaires de l'École des Coteaux (AVEC) réalise différentes actions auprès de l'école dont les bénéficiaires réunis aident au financement des projets scolaires.

Nos actions pendant l'année scolaire 2018 - 2019

Apéritif de Rentrée



Présence à la matinée Portes Ouvertes de l'école



Participation au goûter du Carnaval de l'école



Organisation d'une Tombola



Repas de fin d'année



Vente de Sapins de Noël & Chocolats chauds

« Sensibilisation aux gestes qui sauvent »

Vente de Tabliers dessinés par nos enfants

Stand boissons pour la kermesse de l'école

Par exemple, au cours de la dernière année scolaire, les élèves des classes de maternelle ont pu ainsi profiter d'une sortie au zoo de Plaisance-du Touch, de l'animation d'un élevage de poussins au sein de leur classe, et d'une rencontre autour de la fabrication du pain. Les élèves de primaire ont de leur côté eu le plaisir de réaliser trois sorties : à l'Observatoire de la Trappe, au théâtre du Grand-Rond et à la Halle de la Machine à Toulouse.

Le 28 juin dernier, l'association a souhaité célébrer la fin de l'année scolaire à l'occasion de la kermesse de l'école des Coteaux, avec la réalisation d'une tombola, la tenue d'un stand de boissons et l'organisation d'un repas de fin d'année. Ce moment particulièrement convivial a été partagé avec l'ensemble des élèves de l'école, les parents d'élèves et les équipes enseignantes et encadrantes.

Petits et grands ont ainsi passé une très belle fin de journée d'été, partageant jeux et éclats de rire à quelques jours des vacances estivales.

Dès la rentrée 2019, l'association A.V.E.C a repris son activité avec l'organisation pour la troisième année consécutive d'une vente de sapins de Noël. Comme les années précédentes, avec le retrait des sapins, une vente de crêpes, de sachets de biscuits confectionnés par les enfants de l'école, de vin chaud et chocolat chaud, ainsi que de livres pour enfants s'est tenue le 6 décembre dernier sous la Halle de la Mairie.

Les différents stands ont remporté un certain succès sous les lumières de Noël, où chacun a pu profiter d'une ambiance chaleureuse, prémices des fêtes de fin d'année.

L'association AVEC



Léah, une championne Vigoulétaine d'équitation

Léah Noreve monte en compétition de CSO (concours de Saut d'Obstacle), dans les épreuves de « Tournée des As ». Pour ce début de saison 2019/2020, elle tourne en As2 (1,10m) avec C'est Moi d'Othon, son nouveau poney depuis septembre, et a commencé les As1 (1,20m) avec Chivas du Freka, tous les deux PFS (Poney Français de selle). Elle est coachée par Jean Christophe Brionne des Ecuries Brionne.

Au CSIP (International Pony) du Mans, elle a gagné avec Chivas l'épreuve sur 115 cm. En décembre, à la TDA d'Ascain, elle termine 4ème de l'As1 toujours avec Chivas.



1^{re} au CSIP du Mans- Octobre 2019



TOURNÉE DES AS DU LHERM- MOULIN DE PARADE - NOV. 2019

Méditation - Atelier mensuel gratuit*

le dimanche de 10h à 11h30

Pratiques proposées

- Exercices d'ancrage en conscience pour habiter pleinement son corps et ressentir son champ énergétique
- Exercices pour développer sa fluidité et le lâcher prise.

Attention du souffle, de la respiration pour accueillir et pacifier ses émotions.

Explorer la véritable nature du mental en étant témoin de ses pensées, pour développer ses capacités de discernement et d'intuition.

Pratiques diverses d'attention à soi, aux autres, à son environnement, aux sons, aux musiques, aux sens...

Toutes ces pratiques procédant au développement spirituel, nous terminons la séance par la tenue d'un « **jardin philosophique** » ou **cercle de parole**.

Contact et renseignements

Fabienne Vannucci-Moraly
fabienne.moraly@gmail.com
www.artetqigong.com
Tél. 06 20 73 49 77

Retrouvez le **planning** des dimanches sur mon site et sur celui de la mairie de Vigoulet-Auzil ou par contact téléphonique ou mail

* Une adhésion à l'association de 20€ pour l'année et par famille est demandée à la fin du premier atelier.



La capoeira, un sport complet

Vous avez envie d'une activité sportive différente ? Qui allierait renforcement musculaire, travail de la souplesse, du cardio et de la musique ? Je vous propose la capoeira ! Art martial venu tout droit du Brésil, la capoeira est un dialogue corporel entre deux joueurs entourés de percussions et de chœurs. Lors des cours, nous travaillons les coups de pied, les déplacements et les esquives. La capoeira renforce l'équilibre et l'ensemble du corps par un travail complet. Nombreux sont les élèves qui se sentent plus à l'aise dans leur vie quotidienne après quelques entraînements. Il n'est pas nécessaire d'avoir une pratique sportive ou une souplesse avant de venir, nous travaillerons tout au long de l'année pour vous faire progresser.

Pour les enfants, la capoeira est un excellent outil de développement et d'éveil. Par des exercices ludiques, les enfants découvrent les mouvements, les percussions et les jeux de la capoeira.

Art martial, la capoeira possède ses codes et ses valeurs permettant de donner des repères et de pratiquer en sécurité. La capoeira, c'est aussi une culture : afro-brésilienne, une langue : le portugais et de la musique : percussions et



chants. Ces éléments sont présents lors de tous nos cours, vous pourrez travailler votre sens du rythme et vous laisser entraîner par l'énergie des chants.

Je suis Marine Contreras, Estagiaria Enfermeira dans le monde de la capoeira. J'ai découvert la capoeira il y a bientôt 10 ans avec le groupe Ginga Nagô. J'y ai trouvé un réel moyen d'expression et de gagner en confiance en moi.

Alors envie d'essayer ?

Vous pouvez venir faire un cours d'essai les lundis : école primaire : 16h15 à l'école, ado et adultes : 20h15 centre culturel.

Tarifs annuels enfants : 160 € ; adultes 240 €

Plus d'infos : 06 79 81 03 10
www.ginganagotoulouse.com

Cours de **Stretching Postural®**

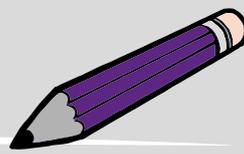
Le Stretching Postural® est une technique créée par J-P Moreau, kinésithérapeute et entraîneur d'athlètes de haut niveau.

Excellent pour les problèmes de dos, le Stretching Postural® se base sur des étirements et des contractions des muscles profonds, associés à un contrôle de la respiration. Cette discipline régule le système nerveux, apportant concentration, calme, sérénité et alignement corporel.

C'est une technique globale non dynamique, très adaptée aux sportifs à titre d'échauffement et de préparation physique mais réalisable par tous et adaptable aux morphologies et aux pathologies de chacun.

L'enseignante, Véronique Lagarde, qui a été formée à SPEFM (Stretching Postural® Enseignement Formation Méthode) par Laurence Moreau, fille de J-P Moreau, vous attend le mercredi à 12h30 à l'Espace Culturel de Vigoulet- Auzil.





Solidarité avec le monde paysan



Le film d'Édouard Bergeon, « Au nom de la terre », ainsi que les débats actuels sur la juste rétribution des agriculteurs par rapport aux prix que leur impose la grande distribution, nous mettent en face des graves difficultés que connaît le monde paysan : importants endettements lors des nécessaires reconversions, pour beaucoup salaires dérisoires en eux-mêmes et par rapport au travail fourni, grave désespérance à l'origine d'un suicide d'exploitant agricole tous les deux jours, sentiment de non-considération.

C'est dans ce contexte que le citoyen que je suis est tombé sur un article du journal « Le Monde » (édition du 24/25 mars 2019, « Des cagnottes au secours des agriculteurs »). Sensibilisé au sujet par le fait que j'ai appris que leurs revenus étaient très bas, souvent inférieurs au SMIC, je lis et découvre des situations de grandes détresses. D'où l'idée d'apporter un soutien collectif à l'un des cas décrits, pourquoi pas le premier d'entre eux. Je contacte la famille concernée, Aurore et Guillaume Fumoleau (10 Lieudit Champ, 86 390, Bourg-Archambeault. Tél. : 05 49 48 79 28). Là, j'apprends que la situation plus que critique de cette famille vient du fait que ces agriculteurs ont repris en 2012 l'exploitation de leurs parents (élevage de bovins et de chèvres), lesquels ont accumulé des dettes, en particulier du fait de l'effondrement du prix du lait. Aidés par l'Association « Solidarité Paysans », composés d'experts en agriculture et financiers, bénévoles, ils décident après expertise de relancer l'exploitation. Ils sont ensuite soumis à un redressement judiciaire favorable qui leur permet de repartir.

Mais les dettes et les intérêts qui courent avec, sont toujours là, d'autant qu'ils doivent eux-mêmes investir pour réorienter leur production. Et que les aides d'état à la reconversion, très partielles ne sont débloquées que très tardivement (souvent après 3 ans).

Là, la situation se dégrade, la banque dépêchant un huissier pour une première menace de saisie. Désespoir dans un premier temps, suivi d'un rebond : un e-mail à un journal local, interview, un premier article repéré par France 2. Puis la chaîne met en place son propre interview qui est diffusé le jour même, avec appel à soutien par le canal d'une « Cagnotte Solidaire » récemment ouverte par les Fumoleau.

Les dons arrivent dans les premières semaines, vraisemblablement sous l'effet de l'émission de France 2. Assez rapidement, le montant correspondant à la valeur estimée par l'huissier pour la maison d'habitation est atteint. Puis, début avril, l'initiative proposée vient soutenir la collecte de fonds. Lors du point qui a été fait sur la « Cagnotte » à la fin du mois d'août (celle-ci est toujours ouverte), les dons étaient assez stabilisés, atteignant tout de même la somme de 82 000 € (sur les 220 000 du retard accumulé..). Plusieurs événements ont interféré avec cette collecte de fonds : tout d'abord l'excellente émission « 7 à 8 » produite par la 1^{re} chaîne, à l'initiative du journaliste Eric Declémy et son équipe, émission dans laquelle est présentée, entre autres, la situation de la famille Fumoleau. Mais aussi, concurrentes celles-là, les « Cagnottes solidaires » ouvertes lors de l'incendie de Notre-Dame de Paris, puis à l'intention des familles des deux héroïques militaires tués lors de la libération réussie d'otages. Le bilan financier de la Cagnotte Fumoleau est toutefois assez satisfaisant du fait du nombre de donateurs (un peu plus de 1 800) et de la large générosité de certains d'entre eux.

Qu'en est-il actuellement de cette famille ?

Aurore et Guillaume Fumoleau soulignent, qu'en premier lieu, ils ont ressenti un grand bonheur de recevoir tous ces témoignages de soutien et de solidarité non seulement par de l'argent mais aussi par des écrits. Et ils disent conserver comme un

trésor tous les courriers, cartes, appels, qu'ils ont pu recevoir. Eux qui avaient le sentiment que le monde agricole était vécu comme un monde de pollueurs, de profiteurs de la PAC européenne et autres gentilles, ont découvert qu'au contraire ils faisaient l'objet de respect et même de considération. Comment pourrait-il en être autrement ?

D'un point de vue plus pratique : l'argent de la Cagnotte a permis une première étape de remise à flot : paiement d'un certain nombre de cotisations incontournables en retard, paiement de frais de fonctionnement (fuel, mécanicien tracteur, électricité,...), paiement de frais bancaires, paiement de fermage (une partie des terres qu'ils exploitent sont louées). Et donc, à partir de là, immense soulagement puisque les perspectives de saisie étaient, au moins dans un premier temps, écartées. D'autant que l'Association qui les conseille et les soutient, « Solidarité Paysans » a demandé à voir de plus près les frais bancaires, rapidement apparus comme étant excessifs. Le Crédit Agricole a repris l'ensemble des comptes et bloqué la procédure d'intérêts accumulés pendant l'expertise que cette banque a mise en œuvre. C'est donc une toute nouvelle situation financière qui est la leur et dans laquelle ils ne se sentent plus étranglés.

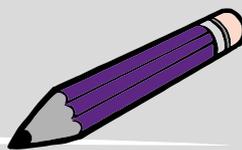


Il y a ensuite toutes les **perspectives d'exploitation** qui ont changé. Alors qu'ils avaient connu successivement le lait vendu à perte, les chevreaux payés 2 euros pièce (pas d'erreur : à peine croyable !) à l'époque où ils avaient un troupeau de chèvres en plus des bovins, les veaux achetés par l'Italie à des taux imposés par les intermédiaires pour être forcés aux anabolisants avant d'être revendus sur le marché français, l'outil Internet leur ouvrait de nouvelles perspectives. Ils ont ainsi appris qu'un abattoir situé à une trentaine de kilomètres de

chez eux pouvait se charger d'écouler désormais leurs vaches limousines à traçabilité indiscutable auprès d'un groupe de bouchers de la région parisienne. Et plus récemment, les Fumoleau eux-mêmes ont aussi pu créer, grâce à cet abattoir, leur propre réseau de distribution en « circuit court ». Ils nous transmettent même, avec une fierté compréhensible, les annonces des colis de viande qu'ils proposent.

Tout est-il résolu ? Certainement pas, puisqu'il y a encore à connaître ce qu'ils doivent au Crédit Agricole quand l'expertise sera terminée. Et puis, il y a d'autres difficultés auxquelles les Fumoleau doivent faire face : Madame, précédemment aide-soignante, ne peut plus exercer son métier pour raisons de santé. Et donc, là aussi une reconversion est à envisager. Mais l'espoir est revenu et les perspectives de l'exploitation sont encourageantes, sans ignorer toutefois les multiples contraintes venant de la forte variabilité des cours (viande mais aussi fournitures indispensables) et des adaptations toujours nécessaires (par exemple, suppression du glyphosate, déjà réalisée sur l'exploitation Fumoleau).

Qu'en est-il du futur : déjà, pensons que nous ferons œuvre utile en soutenant les Associations qui promeuvent les « Circuits courts » (près de nous, c'est bien ce que réalise avec succès l'Association « Mosaïque » à Pechbusque). Le mouvement va aller s'amplifiant et c'est une bonne chose car c'est un soutien direct que nous pouvons apporter aux agriculteurs, le moyen d'en connaître quelques uns, éventuellement de revoir certains préjugés... et de disposer de produits de qualité ! Mais la vie d'une exploitation ne peut pas se faire qu'à partir des circuits courts. Ensuite, espérons que des initiatives comme celle présentée ici puissent faire tâche d'huile. J'avais évoqué dans un précédent texte « L'économie sociale et solidaire » (IES). Celle-ci a démarré très petitement dans les années 70, puis a connu un grand développement, ceci grâce au nombreux bénévoles qui l'ont animée. Il y a quelques années, un Ministère correspondant était créé sous la présidence Hollande et a été reconduit depuis. Les Conseils Général et Départemental du 31 soutiennent financièrement l'IES, créatrices d'emplois. Pour sa part, la Région Centre soutient désormais les « Cagnottes Solidaires », peut-être suite à la réussite de l'opération Fumoleau. Nul doute que d'autres initiatives sont également prises dans d'autres régions. Enfin, ces questions de développement durable nous concernent tous, si nous pensons un instant à la survie de la planète. On nous dit qu'il est



temps de repenser nos modes de consommation, de transport, de moindre pollution, de revoir à la baisse nos modes de production et donc de repenser la répartition de la richesse produite. Autant d'urgences qui donnent force au concept de solidarité, ou même à celui « d'éthique de survie », pour reprendre l'expression du journaliste Guillebaud.

En guise de conclusion : le monde agricole doit se reconverter (une fois encore...) c'est indiscutable. Mais sachons que les aides ne sont pas à la hauteur et qui plus est, versées plusieurs années plus tard. Et donc la chose n'est pas possible sans endettement. Qui peut aider à la jonction sinon les citoyens que nous sommes, en espérant que l'État prenne vite des mesures appropriées.

On peut aussi mettre en avant l'empreinte carbone de l'élevage bovin. Mais est-il indispensable de faire venir le soja du Brésil (et même de terres résultant d'incendies provoqués en Amazonie). Ou encore, mettre en avant la production de méthane résultant de fermentation, autre gaz à effet de serre ! Au fait, pourquoi ne pas créer en monde rural des centrales à fermentation dont on recueillerait le méthane (très bon pouvoir

calorifique). Ces mesures sont indispensables car, plus modérément sans doute, nous continuerons à consommer des protéines animales,... à traçabilité indiscutable.

Additif de dernière minute :

L'impact conjoint du film « Au nom de la terre » et des démarches faites auprès de responsables politiques par les Fumoleau et bien d'autres, ont conduit à une proposition de loi initiée par le député Henri Cabanel, intitulée « Prévenir les suicides des agriculteurs ». Dans sa séance du 12 décembre dernier, la Commission des Lois a commencé à travailler sur le projet. Espérons qu'il en résultera des initiatives à la hauteur de l'enjeu. Nous laisserons le dernier mot à la famille Fumoleau « *Nous remercions vivement toutes les personnes nous ayant soutenus. Nos mots ne seront jamais assez forts pour vous dire notre gratitude ; vous êtes dans nos cœurs, gravés à jamais. Notre porte est ouverte à ceux qui veulent nous rencontrer et voir ce qui se passe ici* ».

novembre 2019

Jacques Périé - jperie31@gmail.com

Professeur Honoraire des Universités,

Militant associatif

Poème du paysan

Le matin, tu te lèves aux aurores
A une heure où tout le monde dort
Pour soigner génisses, vaches et veaux
Qu'il tempête ou qu'il fasse beau

Tu vis dehors au rythme de la nature
Tu as la chance de respirer l'air pur
Ton travail change avec les saisons
Et tout n'est alors que variations

Vivant simplement et proche de la terre
Tu es bon vivant et sincère
Ton travail n'est souvent pas reconnu
Pourtant sans toi, nous serions dépourvus

Tes journées sont longues et fatigantes
Sans relâche tu sèmes, récoltes et plantes
Tes machines et ta ferme tu entretiens
Pour que ton travail puisse se faire bien

De tes bêtes tu prends grand soin
Tu les nourris de maïs et de foin

Tu les mets paître dehors quand il fait beau
Et quand il fait froid, elles sont au chaud

Tu es confronté aux voisins et citadins
Qui de ton travail ne comprennent rien
Il est toujours plus facile de critiquer
Que d'essayer de comprendre et encourager

Tu es souvent pris pour un moins que rien
Alors que sans toi, ils n'auraient rien
Ils s'en vont même à vouloir ta vie changer
Et le son des cloches vouloir faire cesser

Ton travail du dimanche n'est pas compris
Car ils s'en foutent que demain arrive la pluie
Mais de bonnes céréales et viandes ils attendent
Et tout cela sans faire d'efforts pour comprendre

Tu dois et peux être fier de ce que tu es
Du travail que tu accomplis et que tu fais
Personne n'a le droit de se sentir supérieur à toi
Mais devrait plutôt s'engager pour défendre tes droits.

Kévin Ménoury, CPPFA Coutances

Expliquons la chasse

La chasse c'est quoi ?

La chasse est une activité séculaire qui s'est adaptée à l'évolution de notre société, en répondant aux impératifs environnementaux comme à la nouvelle demande sociale. Le chasseur qui était un cueilleur, est devenu un gestionnaire de la faune et de ses habitats. Par sa connaissance de la faune bien sûr, mais aussi par son implication chaque jour plus grande dans l'aménagement des milieux, la lutte pour le continuum des espaces, la recherche sur les espèces, le maintien de la biodiversité, la veille sanitaire, la régulation des espèces invasives... le chasseur est un acteur incontournable de la protection de la nature

C'est à ce titre que la Fédération Nationale des Chasseurs, comme chacune des Fédérations Départementales, est désormais reconnue au titre de la protection de la nature et dépend du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Cette activité avec plus d'1 million d'adhérents est aujourd'hui en France la 3^e en nombre de licenciés. En Haute-Garonne, la Fédération Départementale compte 13 000 chasseurs pratiquants. Ils assument seuls les revenus financiers de la structure, qui ne reçoit aucune aide des collectivités pour assurer son fonctionnement.

Qui peut chasser ?

Pour se livrer à cette activité il faut être âgé d'au moins 16 ans et être titulaire d'un permis de chasser qui est obtenu après avoir réussi l'examen du permis de chasser. Comme pour le permis de conduire, ce n'est qu'après avoir suivi une formation théorique et une formation pratique que le candidat peut se présenter à l'examen. Si le nombre de points obtenus est suffisant, et si les questions et manipulations éliminatoires sur la sécurité n'ont pas exclu le candidat, l'examineur de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) délivre le permis de chasser.

Peut-on chasser partout ?

Dans le département de la Haute-Garonne il y a dans chaque commune une association communale de chasse agréée (ACCA) dont le territoire et le fonctionnement sont définis par des lois et des règlements. Le territoire d'une ACCA englobe globalement tous les terrains situés à plus de 150 m d'une habitation. Dans



cette zone exclue du territoire de l'ACCA, la chasse n'est pas interdite car le propriétaire détient le droit de chasse et peut autoriser la pratique de la chasse dans le respect des lois et règlements en vigueur. Ces associations ont l'obligation de mettre au minimum 10% de la surface « chassable » de l'association en réserve de chasse approuvée par le Préfet. Afin d'assurer la sécurité de tous, le préfet a inscrit dans les arrêtés préfectoraux en vigueur des mesures à respecter concernant la manipulation d'armes à feu.

Peut-on chasser tout le temps ?

Les périodes de chasse sont elles aussi réglementées, soit par un arrêté ministériel principalement pour les espèces migratrices, soit par un arrêté préfectoral pour toutes les autres espèces sédentaires.

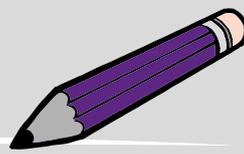
La réglementation en vigueur peut définir des périodes, des jours, des conditions spécifiques de chasse ou encore des restrictions selon les conditions météorologiques pendant lesquelles l'action de chasse peut être suspendue.

Les heures légales pour chasser

La chasse de nuit est interdite, elle est seulement autorisée pour la chasse du gibier d'eau sous conditions.

La chasse est autorisée de jour, c'est-à-dire 1h00 avant l'heure légale de lever du soleil au chef-lieu du département et 1h00 après son coucher.

Le gibier d'eau peut également être chassé à la passée à partir de 2h00 avant l'heure légale de lever du soleil et jusqu'à 2h00 après son coucher.



Peut-on chasser toutes les espèces ?

La liste des espèces chassables dites « gibiers » est définie sur le territoire national par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, puis chaque département l'adapte à son contexte. Toute espèce absente de cette liste ne doit pas être chassée.

Quelles sanctions pour les contrevenants ?

La réglementation qui encadre la chasse prévoit de nombreuses sanctions qui sont proportionnelles à la faute commise. Le contrevenant peut être redevable d'une amende de quelques centaines d'euros, il encourt la confiscation de l'arme, voire du véhicule selon le cas, la suppression du permis de chasser et au pire l'emprisonnement dans les cas les plus sérieux.

Existe-t-il des quotas à prélever ?

En Haute-Garonne, trois espèces de grand gibier sont soumises à des quotas obligatoires de prélèvement, se sont le Cerf, le Chevreuil et l'isard. Pour ces trois espèces il est défini par arrêté préfectoral, tous les ans et pour chaque territoire (commune) un nombre d'animaux à prélever, avec une valeur mini et une maxi. Si le minimum du plan de chasse attribué n'est pas atteint ou si le maximum est dépassé les chasseurs sont verbalisables.

Le petit gibier peut lui aussi faire l'objet de prélèvements réglementés au niveau national, ou sur certains territoires qui ont établi des plans de gestion spécifiques. Pour la bécasse par exemple le prélèvement est limité dans notre département à 3 oiseaux par jour, avec un maximum de 30 prélèvements par année cynégétique.

Comment sont définis ces quotas ?

La Fédération des chasseurs organise des recensements de la faune sauvage sur tout le département pour suivre l'évolution de leurs effectifs. C'est en Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage que le préfet statue sur les quotas après avoir recueilli les avis de tous les représentants tels que les agriculteurs, forestiers, chasseurs, pié-geurs, associations naturalistes...

Action en faveur des milieux

Le suivi de l'évolution des différentes espèces de faune sauvage est une priorité pour les chasseurs afin de maintenir un bon équilibre entre une population naturelle viable et les dégâts supportables par les agriculteurs et les forestiers. Tous les dégâts occasionnés par le grand gibier (Cerf, Chevreuil, Sanglier...) sont indemnisés aux agriculteurs exclusivement par les chasseurs. Le budget dédié à l'indemnisation des dégâts de grand gibier et aux dispositifs de protection pour les éviter est de l'ordre de 500 000 € par an en Haute-Garonne.

De par leurs connaissances, les chasseurs fournissent de précieux renseignements à la création d'autoroutes ou de voies ferrées. Ces informations permettent de créer des passages spécifiques pour offrir des couloirs de déplacements à la faune tout en sécurisant les abords pour les utilisateurs de ces infrastructures.

Action en faveur des espèces protégées

Les chasseurs Haut-Garonnais sont associés à des programmes de renforcement de populations d'espèces protégées comme l'ours brun et le gypaète barbu. Dans ces opérations, les observations fournies par le réseau de sentinelle que représente les chasseurs sont d'une grande utilité pour parfaire les connaissances de ces espèces sensibles.

Une activité de plein air très encadrée et sous surveillance.

Le développement des populations de grand gibier ces dernières décennies, a induit une augmentation du nombre de munitions tirées lors des battues. L'utilisation d'armes pour cette activité est extrêmement réglementée.

Pour preuve, il y a eu deux fois moins d'accidents en 10 ans !

En France, il y avait 259 accidents de chasse en 1999, ce chiffre est passé à 146 en 2016. Les accidents mortels ont diminué de 39 à 10

sur la même période. Chaque année, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, dépendant du Ministère de la Transition écologique et solidaire, publie un bilan.

Conscients qu'un accident est toujours de trop, les chasseurs mettent tout en œuvre pour sécuriser leur activité par des actions de prévention.

La sécurité, première préoccupation du monde de la chasse

Tant au niveau de l'État, que des institutions ou des Fédérations de chasseurs, les initiatives sont nombreuses pour la renforcer.

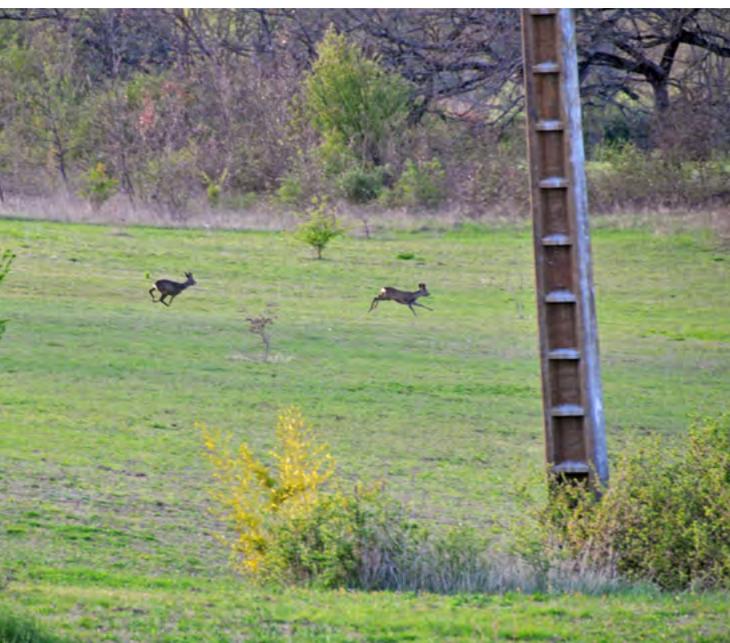
Concernant l'examen du permis de chasser, la sécurité y est un thème principal puisque près de 30% des questions y ont trait et toutes sont éliminatoires.

Dans le cadre du schéma départemental de gestion cynégétique, les chasseurs se sont imposés des règles de sécurité supplémentaires et une formation obligatoire pour tout organisateur de chasse en battue.

Les chasseurs ont su s'adapter aux changements de la société. Ils sont conscients de ne plus être les seuls, avec les agriculteurs, à arpenter la campagne comme autrefois. Ils sont ouverts sur l'extérieur, et désireux de partager la nature avec l'ensemble des utilisateurs.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur les activités des chasseurs en Haute-Garonne et dans la région Occitanie, consultez notre site internet : www.chasse-nature-occitanie.fr/haute-garonne

**Roger Gensac,
Président de l'ACCA Vigoulet**



Suite à cet article de l'ACCA, le comité de rédaction du Lien souhaite publier un commentaire :

Ce texte est intéressant dans la mesure où il montre ce qu'on peut appeler les bonnes pratiques de la chasse. Sans entrer dans un débat pro-chasse ou anti-chasse, il faut reconnaître que la grande majorité des chasseurs accepte et respecte la législation. On peut cependant remarquer que certaines choses ne sont pas toujours applicables :

La cohabitation, dans un même secteur, des chasseurs, portant des armes de longue portée, avec des promeneurs, des VTT et même des habitations, sera toujours une source potentielle d'accidents graves.

Ne faudrait-il pas définir des lieux et des jours réservés ou interdits à la chasse ?

De même, l'envahissement des zones agricoles ou sauvages par l'urbanisation ne facilite pas cette cohabitation ainsi que la gestion de la faune sauvage. On trouve ainsi des faisans peu craintifs qui apparaissent subitement à l'ouverture de la chasse - même si, on apprécie que les chasseurs limitent les populations de sangliers dans nos jardins.

Le texte revient sur la possibilité de chasser à moins de 150 m d'une habitation. Il est assez abusif de dire qu'un propriétaire peut autoriser un chasseur à chasser chez lui. Mais, peut-on refuser quelque chose à quelqu'un qui porte un fusil ? En ce qui concerne les contrevenants, il est probable que les forces de l'ordre n'interviennent que lorsqu'il y a des conflits ou des accidents. On est loin du contrôle des automobilistes (eux aussi potentiellement dangereux) qui doivent en permanence être en état de maîtriser leur véhicule (mesure de la présence de drogues, médicaments, alcoolémie etc.). De tels contrôles seraient pertinents pour les chasseurs.

Lors de la dernière saison de chasse, les coups de fusil ayant atteint des habitations ont augmenté de 57% en France par rapport à l'année précédente. « Une augmentation très inquiétante » au dire même du président de l'office de la chasse (74 tirs à la chevrotine sur des maisons en 2018-2019, 418 morts et 1524 estropiés en 20 ans). D'autres chiffres sont présentés dans les publications de la Fédération Nationale des Chasseurs.

**Jean-Louis Bayot, Jean-Louis Champeaux,
Michel Lambin, Laurence Muguet**

Retour en images

